FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques

Concours pour les installations de bioconfinement et les installations pour gros animaux

Lignes directrices à l'intention des membres du comité d'évaluation stratégique

Août 2022

INNOVATION

Fondation canadienne

Canada Foundation for Innovation

Renforcer la capacité de recherche du Canada face aux pandémies



Table des matières

Partie 1 – Ce qu'il faut savoir sur	
ce concours	2
Raison d'être du concours	2
Objectifs du concours	3
Budget du concours	3
Processus d'évaluation	3
Première étape : les comités experts	4
Deuxième étape : les comités d'évaluation stratégique	4
Décisions de financement	4
Partie 2 – Ce qu'il faut savoir pour évaluer	⁻ 5
Étape 1 - Avant la réunion	5
Effectuez votre évaluation préliminaire	7
Échelle d'évaluation	8
Étape 2 - Pendant la réunion	9
Discutez des propositions	9
Parvenez à un consensus	9
Étape 3 - Après la réunion	10
Examinez les rapports du comité	10
Calendrier des activités	10



Ces lignes directrices sont destinées aux membres du comité d'évaluation stratégique qui examinent les propositions soumises dans le cadre du concours du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques de la Fondation canadienne pour l'innovation. Nous tenons d'ailleurs, d'entrée de jeu, à remercier chaleureusement ces personnes de consacrer de leur temps et de participer au processus d'évaluation de ce concours.

À propos de la Fondation canadienne pour l'innovation

La Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) verse des contributions financières aux universités, aux collèges, aux hôpitaux de recherche ainsi qu'aux organismes de recherche à but non lucratif du Canada pour qu'ils puissent accroître leur capacité à mener des recherches de grande qualité. La FCI investit dans l'infrastructure dont les chercheurs et chercheuses ont besoin pour voir grand, innover, et repousser les frontières du savoir. Ces investissements aident les établissements à attirer et à retenir les meilleurs talents au monde, à former la prochaine génération de chercheurs et chercheuses et à soutenir la recherche de calibre mondial qui renforce notre économie et qui améliore la qualité de vie de la population canadienne.

Un avenir meilleur, maintenant

Depuis 25 ans, nous investissons dans les idées qui transforment notre monde

Partie 1 – Ce qu'il faut savoir sur ce concours

Raison d'être du concours

Pour faire avancer les priorités du gouvernement du Canada en matière de biofabrication et des sciences de la vie, le budget de 2021 prévoit un investissement de 500 millions de dollars confiés à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), laquelle financera les besoins en infrastructure de recherche en sciences biologiques des établissements postsecondaires et des hôpitaux de recherche. Ceux-ci constituent en effet une grande partie de l'écosystème de bio-innovation et disposent d'importantes composantes fondamentales, dont des laboratoires, des projets de recherche et des chercheurs et chercheuses de talent.

Les scientifiques du Canada ont besoin d'outils haute performance ainsi que d'espaces et de laboratoires de recherche novateurs pour développer et commercialiser leurs idées et leurs découvertes. Dans bien des cas, leur travail nécessite de l'équipement spécialisé dans des installations de bioconfinement appropriées pour pouvoir assurer la sûreté des recherches sur les maladies infectieuses. Être en mesure de contrôler, de diagnostiquer et de mener des essais précliniques et cliniques avec des infrastructures de recherche polyvalentes est primordial pour l'écosystème canadien de la biofabrication et des sciences de la vie.

L'Organisation mondiale de la Santé a reconnu que les modèles animaux sont indispensables à la mise au point de traitements contre la COVID-19. Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 mis en place par le gouvernement fédéral du Canada, a ajouté que l'accès à des modèles animaux et à des laboratoires offrant l'expertise appropriée constitue un défi pour la communauté de recherche et les petites entreprises canadiennes qui développent des traitements, autant contre la COVID-19 que contre de nombreuses autres maladies infectieuses

Le concours du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques comblera ces besoins essentiels par l'investissement dans les installations de niveaux de confinement 3 et 4 (telles que définies dans la Norme canadienne sur la biosecurité) des hôpitaux de recherche et des établissements postsecondaires, ainsi que des installations pour gros animaux qui leur sont liées et qui ont les moyens de travailler avec des matières infectieuses. L'infrastructure de recherche financée dans le cadre de ce concours par la FCI renforcera la capacité du milieu universitaire à collaborer avec le secteur privé et le gouvernement pour permettre des découvertes prometteuses et favoriser la formation et le développement de chercheurs et chercheuses de talent.

La FCI financera seulement les propositions qui :

- Répondent à de rigoureux critères d'excellence scientifique;
- Correspondent le mieux aux priorités gouvernementales en matière de préparation à des pandémies et aux menaces émergentes en matière de santé;
- Sont les plus susceptibles d'entraîner la création de vaccins et de traitements ayant des chances de pouvoir être commercialisés.

Les investissements de la FCI serviront à ce que les installations de niveaux de confinement 3 et 4 financées soient collaboratives, durables, polyvalentes, et utiles aux chercheurs et chercheuses de toute discipline pertinente, ainsi qu'à des grappes multiétablissements, afin d'appuyer la <u>Stratégie en matière</u> de biofabrication et de sciences de la vie du Canada.



Objectifs du concours

- Répondre aux besoins immédiats des établissements postsecondaires et des hôpitaux de recherche affiliés pour des infrastructures pouvant les préparer à des pandémies et leur permettre de répondre aux menaces émergentes en matière de santé, conformément à la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada*;
- Contribuer à la création de liens étroits entre les communautés de recherche de différents milieux, y compris celles des laboratoires gouvernementaux, et les utilisateurs et utilisatrices des résultats de la recherche dans tous les secteurs;
- Créer un environnement capable d'attirer et de former du personnel hautement qualifié correspondant aux besoins du secteur de la biofabrication et des sciences de la vie.

Budget du concours

La FCI investira jusqu'à 115 millions de dollars dans le financement d'infrastructures de recherche avec lesquels elle financera jusqu'à 60 pour cent des coûts d'infrastructure admissibles d'un projet. Les établissements bénéficiaires doivent obtenir les 40 pour cent du financement restant auprès de partenaires, habituellement des gouvernements provinciaux, des secteurs public, privé et à but non lucratif. De plus, elle investira jusqu'à 34,5 millions pour couvrir les coûts d'exploitation associés, grâce au Fonds d'exploitation des infrastructures.

Coûts d'exploitation et de maintenance

La FCI couvrira une partie des coûts d'exploitation et de maintenance des projets financés par l'intermédiaire du Fonds d'exploitation des infrastructures. Les établissements recevront automatiquement une enveloppe équivalant à 30 pour cent de la contribution de la FCI envers un projet financé.

Processus d'évaluation

Afin d'investir dans les meilleurs projets, nous nous sommes dotés d'un processus d'évaluation du mérite éprouvé. Ce processus repose sur des évaluateurs et évaluatrices indépendants du Canada et du monde entier. C'est pourquoi les propositions sont évaluées de manière juste, transparente, concurrentielle et rigoureuse. Ces évaluateurs et évaluatrices consacrent un temps et des efforts inestimables à ce processus pour qu'en fin de compte, le conseil d'administration de la FCI puisse rendre ses décisions par rapport au financement des projets.

Le processus d'évaluation du mérite du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques compte deux étapes : l'évaluation des propositions par les comités experts, puis par le comité d'évaluation stratégique (voir la figure 1 : Processus d'évaluation du mérite du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques). Les présentes lignes directrices s'adressent aux évaluateurs et évaluatrices qui participent à la deuxième étape du processus, à savoir l'évaluation stratégique. Les évaluateurs et évaluatrices qui participent à la première étape du processus reçoivent d'autres lignes directrices.



Figure 1 : Processus d'évaluation du mérite du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques



Mai-Juin 2022 Septembre 2022 Octobre 2022

Première étape : les comités experts

Les comités experts sont composés de membres sélectionnés pour leur expertise dans les mêmes domaines que ceux visés par les propositions. Ils examinent un petit nombre de propositions regroupées en raison de leur similitude et déterminent les forces et les faiblesses de chacune d'elle en fonction des critères d'évaluation (pour en savoir plus sur les critères d'évaluation de ce concours, consultez l'appel à propositions). Les propositions qui n'atteignent pas le seuil d'excellence scientifique et technique établi ne sont pas recommandées pour obtenir du financement et le comité d'évaluation stratégique n'aura donc pas à les examiner.

Deuxième étape : le comité d'évaluation stratégique

Le comité d'évaluation stratégique examine les propositions qui, selon les évaluations par les comités experts, atteignent ou surpassent le seuil d'excellence scientifique et technique établi.

Le rôle du comité d'évaluation stratégique est de veiller à ce que les investissements dans les infrastructures de recherche répondent aux objectifs et aux priorités de la *Stratégie en matière* de biofabrication et de sciences de la vie du Canada et y contribuent directement.

Guidé par les rapports des comités experts et le sommaire de chaque projet, il doit :

- Recommander des projets qui poursuivent les mêmes objectifs stratégiques que la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada et que d'autres formes d'investissement connexes;
- Évaluer qu'il y ait d'autres retombées pour le Canada;
- Recommander le montant que la FCI devrait consacrer à chaque proposition.

Les recommandations du comité d'évaluation stratégique seront soumises au conseil d'administration de la FCI afin d'orienter ses décisions. Le conseil d'administration conserve le pouvoir d'approbation finale de toutes les contributions.

Décisions de financement

Sur les recommandations du comité d'évaluation stratégique, le conseil d'administration de la FCI rendra ses décisions de financement à sa séance du 4 octobre 2022, après quoi, nous avisons les établissements demandeurs de ces décisions et leur envoyons les rapports du comité expert et du comité d'évaluation stratégique.



Partie 2 - Ce qu'il faut savoir pour évaluer

Le comité d'évaluation stratégique utilisera un processus en trois étapes pour évaluer les propositions recommandées par les comités experts.

Étape 1 - Avant la réunion

Participez aux séances d'information

Deux séances d'information ont été organisées pour les membres du comité d'évaluation stratégique :

- La première a portée sur la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada et a été organisée par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE). L'objectif de cette séance était de présenter le contexte et rendre plus efficace l'évaluation stratégique. L'enregistrement de cette séance est disponible dans l'extranet du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH);
- La deuxième sera organisée par la FCI. On y présentera les exigences du concours du Fonds d'infrastructure de recherche en sciences biologiques et l'on discutera du processus d'évaluation. Il est prévu qu'elle ait lieu à la 24 aout, mais la date exacte ainsi que les codes d'accès à la plateforme de vidéoconférence seront bientôt envoyés par courriel. La documentation pertinente ainsi que l'enregistrement de cette séance seront disponibles dans <u>l'extranet du CRSH</u> peu après la fin de la séance.

Consultez les documents d'évaluation

Voici la documentation à laquelle vous aurez accès pour réaliser votre évaluation :

- Résumés des propositions;
- · Rapports des comités experts;
- Formulaire d'évaluation préliminaire;
- Modèle d'ordre du jour (l'ordre du jour définitif sera fourni en septembre lorsque nous aurons reçu les formulaires d'évaluation préliminaire);
- Documents de référence, y compris ces lignes directrices, l'appel à propositions et les documents d'information relatifs à la <u>Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada</u>, ainsi que le processus d'évaluation du mérite de la FCI.

Dès que possible, cette documentation sera mise à votre disposition dans <u>l'extranet du CRSH</u>. Vous recevrez par courriel les détails qui vous permettront de finaliser la création d'un compte dans cet extranet et de configurer votre mot de passe. Veuillez communiquer avec le service d'assistance technique du CRSH si vous avez besoin d'aide, au 613 995-4273 ou par courriel à soutienweb@sshrc-crsh.gc.ca.

Une fois dans <u>l'extranet du CRSH</u>, placez votre curseur sur l'onglet « Membres » (voir la figure 2 : Accès à <u>l'extranet du CRSH</u> et aux dossiers). Les modèles, lignes directrices et documents d'information se trouveront sous l'onglet « Documents du comité ». Les renseignements concernant les propositions (résumés des propositions et rapports des comités experts), se trouveront sous l'onglet « Bibliothèque du membre ». Reportez-vous à la figure 3 pour comprendre comment télécharger les documents d'évaluation. Télécharger vos formulaires d'évaluation préliminaire remplis dans la « Bibliothèque du membre » (référez-vous à la section « Effectuer votre évaluation préliminaire »).



Figure 2: Accès à l'extranet du CRSH et aux dossiers

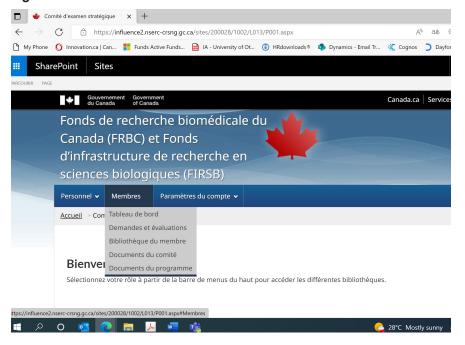
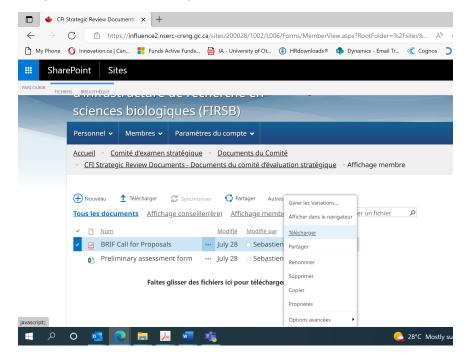


Figure 3 : Téléchargement du matériel d'évaluation

Pour télécharger les documents d'évaluation, sélectionnez d'abord le ou les éléments que vous souhaitez télécharger. Une coche doit apparaître à côté de la sélection. Cliquez alors sur l'option « Autres » en haut à droite de l'écran. Dans ce menu, sélectionnez l'option « Télécharger ». Notez que seuls les fichiers peuvent être téléchargés, pas les dossiers. Pour visualiser les documents dans votre navigateur sans les télécharger, cliquez simplement sur le nom d'un fichier.



Effectuez votre évaluation préliminaire

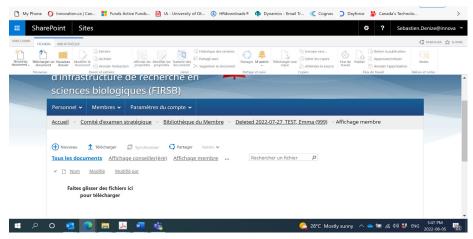
Nous demandons à chaque membre du comité d'évaluation stratégique d'examiner et de noter individuellement chacune des propositions avant la réunion du comité. Veuillez d'abord utiliser l'échelle d'évaluation de la FCI (voir la figure 5 : Échelle d'évaluation) pour évaluer chaque proposition en fonction des trois objectifs du concours (référez-vous à la section « Objectifs du concours »), puis inscrire vos notes dans le formulaire d'évaluation préliminaire. Veuillez étayer vos notes sur les informations fournies dans les documents d'évaluation.

Ensuite, veuillez identifier le portefeuille (d'une valeur maximale de 115 millions de dollars) de projets que vous recommanderiez pour recevoir du financement. Inscrivez ce portefeuille dans votre formulaire d'évaluation préliminaire en indiquant si vous recommandez ou non le financement des propositions. Veuillez justifier votre sélection grâce aux informations fournies dans les documents d'évaluation. Ce faisant, nous vous encourageons à cerner un portefeuille de projets qui, s'ils étaient financés, répondraient le mieux aux objectifs et aux priorités de la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada*, tout en tenant compte d'autres avantages que le financement de ces projets pourrait procurer au Canada. D'autres avantages pourraient notamment comprendre le transfert et la diffusion des connaissances ou la formation de personnel hautement qualifié. Il n'est pas obligatoire que votre sélection de projets corresponde à ceux auxquels vous avez attribué les meilleures notes dans la première partie de votre évaluation préliminaire.

Enfin, veuillez remplir votre formulaire d'évaluation préliminaire et le téléverser au plus tard le **29 août 2022** dans la « Bibliothèque du membre » dans <u>l'extranet du CRSH</u> (voir la figure 2 : Accès à <u>l'extranet du CRSH</u> et aux dossiers). La **figure 4** décrit comment télécharger votre formulaire d'évaluation préliminaire. Ceux-ci ne sont pas partagés avec les établissements. Nous ne les utilisons que pour orienter les discussions et nous aider à organiser la réunion.

Figure 4 : Téléchargez votre formulaire d'évaluation préliminaire

Les formulaires d'évaluation préliminaire sont téléchargés dans la « Bibliothèque du membre ». Une fois que vous y êtes, vous pouvez télécharger votre formulaire rempli de l'une des trois manières suivantes : en faisant glisser le fichier pertinent sur la fenêtre et en l'y déposant ou en sélectionnant l'un des deux boutons installés pour le téléversement.





Échelle d'évaluation

Nous avons recours à une échelle d'évaluation comprenant cinq cotes pour évaluer dans quelle mesure une proposition répond à chacun des objectifs du concours. Nous vous invitons à utiliser l'éventail complet de cotes pour évaluer les propositions. Veuillez justifier votre évaluation et expliquer comment la proposition répond (ou ne répond pas) aux objectifs du concours.

Figure 5 : Échelle d'évaluation



Satisfait à et dépasse largement l'objectif.



Satisfait à l'objectif.



Satisfait à l'objectif, n'ayant que quelques faiblesses mineures.



Satisfait partiellement à l'objectif, malgré des faiblesses importantes.



Ne satisfait pas à l'objectif en raison de faiblesses majeures.



Étape 2 - Pendant la réunion

Le comité d'évaluation stratégique se réunira par vidéoconférence le 6 septembre 2022 de 13 h à 16 h (HAE). Nous vous indiquerons comment se connecter à la plateforme de vidéoconférence avant la réunion.

Discutez des propositions

Lors de la réunion, vous discuterez de chaque proposition à tour de rôle pendant environ 10 minutes. La personne qui occupera la présidence du comité demandera à un membre de donner un très bref aperçu de la proposition et d'indiquer en quoi elle correspond à la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada*. La présidence ouvrira ensuite la discussion au reste du comité, recueillera d'autres commentaires sur les forces et les faiblesses de la proposition et sa conformité avec la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada*. Les discussions porteront principalement sur les points de divergence importants, tels que ceux que les évaluations préliminaires auront permis de relever (référez-vous à la section « Effectuez votre évaluation préliminaire »).

Parvenez à un consensus

Après la discussion générale, le comité doit parvenir à un consensus quant au portefeuille de propositions qui répond le mieux aux objectifs et priorités de la *Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada* et la ferait progresser le plus efficacement possible. C'est ce portefeuille de propositions qui sera présenté au conseil d'administration de la FCI. Le montant total du portefeuille ne doit pas dépasser le budget du concours, soit 115 millions de dollars. Les recommandations doivent être étayées sur les discussions qui auront eu lieu lors de la réunion et les informations fournies dans les documents d'évaluation.

Si cela est justifié, la FCI privilégie d'accorder aux établissements demandeurs le financement complet qu'ils ont demandé, plutôt que de procéder à des coupures budgétaires. Toutefois, il pourrait y avoir des cas où un financement partiel serait jugé plus approprié, comme dans le cas où le comité expert n'aurait pas recommandé le financement complet (par exemple, si certains des éléments ne sont pas admissibles). Toute coupure budgétaire doit absolument être soutenue par les avis émis lors des discussions ainsi que les informations fournies dans les documents d'évaluation.



Étape 3 - Après la réunion

Examinez les rapports du comité

Les recommandations finales seront consignées dans les rapports du comité d'évaluation stratégique rédigés par la FCI. La présidence du comité examinera les rapports et s'assurera que les rapports de son comité reflètent fidèlement les discussions qui se sont tenues à propos de chaque proposition évaluée lors de la réunion. Aucun rapport n'indiquera les noms des membres du comité d'évaluation stratégique et les noms des établissements auxquels ils sont affiliés; aucun commentaire ne sera nominatif.

Calendrier des activités

Ce tableau résume les principales activités des membres du comité d'évaluation stratégique et les dates importantes du concours.

Tableau 1 : Calendrier des activités

Dates	Personnes concernées	Activité	Tâches
En août 2022	Membres	Participer à une séance d'information	Assister ou visionner l'enregistrement des séances d'information.
D'août 2022 à septembre 2022	Membres	Évaluer les propositions	 Revoir les lignes directrices du concours; Accéder au matériel d'évaluation; Informer la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) de tout éventuel conflit d'intérêt à l'adresse de courriel: brif-firsb@innovation.ca; Examiner et évaluer chaque proposition en fonction des objectifs du concours et de sa conformité à la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada, à l'aide du formulaire d'évaluation préliminaire.
Le 29 août 2022	Membres	Soumettre les évaluations et recommandations préliminaires	Soumettre les formulaires d'évaluation préliminaire en utilisant <u>l'extranet du CRSH</u> (référez-vous à la section « <u>Effectuez votre évaluation préliminaire</u> »).
Le 6 septembre 2022	Membres	Assister à la réunion du comité d'évaluation stratégique	 Participer à la réunion du comité d'évaluation stratégique; Déterminer collectivement quel est le portefeuille d'investissements qui permet le mieux de répondre aux objectifs et priorités de la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada et la ferait progresser le plus efficacement possible.
De septembre 2022 à octobre 2022	Présidence	Approuver les rapports	Étudier et commenter les rapports du comité d'évaluation stratégique rédigés par la FCI.

Dates	Personnes concernées	Activité	Tâches
Le 4 octobre 2022	Conseil d'administration de la FCI	Examiner les recommandations du comité d'évaluation stratégique	Aucune tâche n'est requise de la part des membres du comité d'évaluation stratégique.
En octobre 2022	Personnel de la FCI	Notifier les institutions des décisions de financement	Aucune tâche n'est requise de la part des membres du comité d'évaluation stratégique.